

<https://objectifaquitaine.latribune.fr/business/2023-06-12/drones-et-taxis-volants-l-aeroport-de-bordeaux-bien-decide-a-jouer-les-pionniers-965167.html>

12 Juin 2023

Drones et taxis volants : l'aéroport de Bordeaux bien décidé à jouer les pionniers

L'aéroport de Bordeaux-Mérignac et Bordeaux Technowest testeront en octobre une zone d'essais de vols de drones en milieux urbains complexes. Une première en France, portée par un écosystème bordelais bien décidé à être à l'avant-garde. Objectif : accueillir le premier vertiport de l'Hexagone et y tester des taxis volants avant 2030. Technologies, réglementations et applications semblent enfin converger.

Pierre Cheminade



Dès cet automne, des drones seront autorisés à voler sur un terrain de 300 mètres de long sur 200 mètre de large situé au sein de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. Une première en France. (Crédits : PC / La Tribune)

Des drones inspectant les pistes de l'aéroport ou transportant en urgence des produits de santé. Leurs vols à peine interrompus par les allées et venues de taxis volants à décollage vertical qui se partagent le ciel avec les avions de lignes... C'est peu ou prou ce qui traverse l'esprit de Simon Dreschel, François Baffou et Nicolas Parant, ce mercredi 7 juin, lorsqu'ils contemplent avec satisfaction ce qui n'est encore qu'un champ de 300 mètres de long sur 200 de large. Les dirigeants de l'aéroport de Bordeaux Mérignac, de Bordeaux Technowest et de Cesa Drones affichent en effet un large sourire après avoir officiellement obtenu

l'autorisation de faire voler des drones sur ce terrain pourtant situé à l'intérieur de la concession aéroportuaire.

« Tout l'intérêt de ce projet c'est de pouvoir faire voler des drones au cœur d'une zone où c'est formellement interdit ! Cela permettra de travailler sur les vols dans des espaces urbains habités et sur la cohabitation avec tous les autres engins en vol », appuie François Baffou, qui y organisera de premiers essais lors de la prochaine édition de l'UAV Show du 10 au 12 octobre 2023.

Des tests de taxis volants à Bordeaux avant 2030

Même satisfaction pour Simon Dreschel, le patron de l'aéroport bordelais, décidé à faire de sa plateforme [« un carrefour de toutes les mobilités et particulièrement lorsqu'il s'agit de transports aériens »](#). Le dirigeant ne s'en cache pas, il veut déjà paver la voie au transport de personnes par drones volants :

« C'est un enjeu stratégique pour nous notamment parce qu'il s'agit d'un transport électrique, donc vert. Tout porte à croire que ce sera d'abord pour des applications de courte distance en Gironde, des sauts de puce pour desservir, par exemple, des domaines viticoles ou le Bassin d'Arcachon. »

Il reste à esquisser un calendrier des possibles, exercice hautement périlleux tant les taxis volants sont d'abord de vieux rêves sans cesse repoussés. *« Aujourd'hui, la technologie fonctionne et il y a des entreprises en passe d'être certifiées. Je suis convaincu qu'il y aura des tests de taxis volants à Bordeaux d'ici à 2030. Ensuite, le service commercial viendra mais c'est impossible de dire quand »*, évalue Simon Dreschel, reprenant à son compte un combat porté par l'écosystème bordelais depuis des années.

Symboliquement, le premier test grandeur nature est annoncé par les Allemands de Volocopter aux Jeux olympiques de Paris 2024 même si tout n'est pas encore réglé. Mais, dès l'automne 2023 des vols de simples drones inhabités seront effectués sur le nouveau terrain de jeu de l'aéroport de Bordeaux. Ils feront office de test grandeur nature avant de décider d'une éventuelle pérennisation de la zone d'essai.

Et, là-aussi, l'ambition de François Baffou est claire : *« L'objectif c'est d'y accueillir le premier vertiport de France peut-être à l'horizon 2027 ! Ce qui n'a rien d'évident puisque le drone n'est pas consensuel dans le milieu aéronautique car souvent perçu comme une nuisance ou un danger par les pilotes. »* Mais d'autres intérêts convergent à Bordeaux puisqu'un promoteur immobilier local, Laurent Mathiolon, porte justement un projet d'immeuble équipé d'un vertiport. De leur côté, les équipes de Simon Dreschel regardent déjà de près [les premières spécifications sur les vertiports en zone urbaine](#) publiées par l'Agence européenne de la sécurité aérienne (Easa) en mars 2022.

Bientôt des drones aéroportuaires

Les lignes bougent mais, sans attendre ces projets plus ou moins lointains, Bordeaux-Mérignac planche déjà sur des applications métiers bien plus opérationnelles pour répondre à ses propres besoins. Le recours à des drones volants est ainsi envisagé à court terme pour inspecter les pistes et les enceintes de l'aéroport, participer à la maintenance des avions ou encore calibrer les systèmes d'éclairage d'aide à l'atterrissage et au décollage. *« Pour ces besoins, des drones existent déjà et sont autorisés d'un point de vue règlementaire, il faut*

maintenant regarder précisément comment on fait et ce que ça apporte pour chaque cas d'usage », tempore Simon Dreschel.

Des candidats sont déjà sur la piste de décollage à l'instar des Girondins d'Azur Drones qui proposent, avec Skeyetech, un drone volant autonome de surveillance. « *En mai 2022, nous avons obtenu l'autorisation de l'Easa pour opérer dans des environnements avec du public tels que des aéroports ou des stades. Cela élargit considérablement nos possibilités. Nous travaillons, par exemple, avec les [Pompiers de Paris sur le transport de défibrillateurs en urgence](#) », témoigne Victor Chavardes, le responsable commercial d'Azur Drones. La startup opère déjà une trentaine de systèmes aux quatre coins du monde, principalement pour surveiller des infrastructures et installations industrielles. Ses patrouilleurs volants effectuent des rondes automatiques d'une dizaine de minutes plusieurs fois par jour et lorgnent avec un intérêt les marchés aéroportuaires.*